

Avis

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **79 (1950)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Rédacteurs : Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg ;
Eugène Coquoz, instituteur, rue Guillimann 27, à Fribourg.

Administration : Raymond Progin, inspecteur scolaire, route des Alpes 28,
à Fribourg. Compte de chèque postal IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, juillet, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — Règlement des examens pour l'obtention et le renouvellement du brevet pour l'enseignement dans les écoles primaires. — Avis. — Pèlerinage du Corps enseignant fribourgeois. — Fête du centenaire de la mort du Père Girard. — Orthographe d'usage. — Fleurs de printemps. — Protection de la nature. — Mercredi 31 mai 1950, réunion de la Société fribourgeoise d'éducation. — † Mademoiselle Angéline Perriard. — Moyens d'enseignement audito-visuels. — 4^e Concours de rédactions sur le problème de l'alcoolisme.

Partie officielle

Règlement des examens pour l'obtention et le renouvellement du brevet pour l'enseignement dans les écoles primaires

Dans sa séance du 27 mars 1950, le Conseil d'Etat, sur préavis de la Commission cantonale des études, a modifié l'art. 45 de ce règlement, dont le premier alinéa aura dorénavant la teneur suivante :

« Le candidat qui n'a pas atteint la moyenne 5 dans l'un des groupes (moyenne d'examen combinée avec la moyenne des notes de classe) peut recommencer *deux fois* l'examen dans toutes les branches de ce groupe. Les notes des autres groupes lui restent acquises. »

Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg :

JULES BOVET.

Avis

Le 59^e cours normal suisse de travaux manuels et d'école active aura lieu à Montreux, du 10 juillet au 5 août 1950. Ceux qui désirent y participer voudront bien demander le bulletin d'inscription au

Directeur du cours : *M. Victor Dentan, directeur d'écoles, Montreux.*
Téléphones : bureau (021) 6.25.97, appartement (021) 6.23.39.

Les bulletins d'inscription, une fois remplis, doivent être adressés à la Direction de l'Instruction publique, à Fribourg, avant le 15 avril prochain.

Pèlerinage du Corps enseignant fribourgeois

Le pèlerinage à Rome du Corps enseignant aura lieu, comme il a été annoncé, du 4 au 11 septembre 1950. Grâce aux démarches faites jusqu'ici à Rome par M. le directeur Marmier, nous sommes en mesure de donner les indications suivantes :

Le voyage se fera en wagons suisses. Tous les pèlerins seront logés à la nouvelle Maison du pèlerin qui s'est ouverte le 1^{er} mars, à Rome, à l'entrée de la Via Conciliazione, à quelques minutes du Vatican. Les visites de la ville se feront en autocars (prix compris dans le billet) ou à pied, s'il s'agit de St-Pierre. Les pèlerins seront reçus par S. S. Pie XII. Il sera possible aux personnes qui le désireront de faire un voyage à Assise, grâce à un subside de la Société d'éducation. Une circulaire sera envoyée prochainement avec les autres détails.

Tout semble donc nous promettre un excellent séjour dans la Ville éternelle. Que les futurs pèlerins préparent eux aussi leur voyage en étudiant le plan qui leur sera remis, et surtout en priant ! Que Dieu fasse que ce pèlerinage nous apporte toute la richesse spirituelle et intellectuelle qu'il peut nous procurer !

Le prix du voyage est de 170 fr. tout compris. Pour faciliter la tâche des organisateurs du pèlerinage, les participants sont priés de verser leur dû en deux fois : *100 fr.* le 1^{er} juin, et *70 fr.* le 1^{er} août, sur le compte de chèques *II a 3453*, que M. Brunisholz, instituteur à Fribourg, veut bien gérer. Les pèlerins qui possèdent des passeports en ordre pour l'Italie sont priés de l'indiquer sur le talon du bulletin de leur 1^{er} versement. Un passeport collectif sera demandé pour les autres pèlerins.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. l'abbé Pfulg, président de la Société d'éducation, rue de Morat, Fribourg, ou à M^{lle} Pilloud, présidente de la Société des institutrices, chalet de la Poya, Fribourg.

A tous nous souhaitons dès maintenant le bonheur que Rome donne à ceux qui la visitent avec des yeux qui savent voir et un cœur qui sait comprendre.